

Bienvenue au centre d'arrivée



Dépliant distribué aux personnes qui demandent l'asile
au centre d'arrivée de Fedasil à Bruxelles



Votre premier jour au centre d'arrivée

Lors de votre premier jour au centre, vous allez suivre différentes étapes.



Info
Fedasil

01 / Accueil

Si vous expliquez vouloir demander la 'protection internationale' (demander l'asile) en Belgique, vous serez invité à entrer dans le centre pour enregistrer votre demande.

Vos bagages ? Le personnel du centre va examiner vos bagages. Vous allez récupérer vos bagages plus tard dans la journée. **Gardez vos objets de valeur et vos documents d'identité sur vous (ne les laissez pas dans vos bagages).** Ces documents seront nécessaires pour enregistrer votre demande.



02 / Enregistrement

Dans ce bureau, l'Office des étrangers va enregistrer votre demande de protection internationale.

Un agent de l'Office des étrangers va vous poser des questions pour connaître votre identité (nom, date de naissance, nationalité...). Il va vous demander de présenter les documents d'identité que vous avez sur vous.

L'agent de l'Office des étrangers va aussi prendre vos empreintes digitales. Il peut ainsi vérifier si vous êtes déjà enregistré dans un autre pays européen. Si c'est le cas, vous pourrez être envoyé vers ce pays pour y demander la protection internationale.



03 / Examen médical

L'équipe médicale de Fedasil va vérifier si vous êtes en bonne santé. Toutes les personnes passent un examen médical. Selon votre pays d'origine, vous pouvez recevoir des vaccins contre des maladies contagieuses. L'infirmier va écrire un rapport médical.

On fait aussi une radiographie de vos poumons pour voir si vous souffrez de tuberculose. La tuberculose est une maladie très contagieuse. Si vous êtes malade, on peut vous amener à l'hôpital.



04/ Hébergement

Vous retrouvez vos bagages. Un agent de Fedasil va vérifier si vous pouvez bénéficier d'un accueil durant l'examen de votre demande de protection internationale.



Avez-vous le droit d'être accueilli? Vous resterez temporairement dans le centre d'arrivée. Vous serez ensuite transféré dans un autre centre où vous resterez pendant le traitement de votre demande. Fedasil vous propose un lieu d'accueil : souvent, c'est un centre géré par Fedasil ou la Croix-Rouge. Il s'agit d'un centre 'ouvert', vous pouvez entrer et sortir librement de ce bâtiment, tout en respectant les règles du centre. Fedasil choisit le centre en fonction des lits disponibles dans les centres, mais aussi en tenant compte de votre situation (composition de votre famille, votre état de santé, etc).

L'accueil est un droit mais n'est pas une obligation : vous pouvez aussi décider de refuser le centre que Fedasil vous propose, par exemple si vous avez des amis en Belgique qui acceptent de vous héberger chez eux.



Vous n'avez pas le droit d'être accueilli ? Vous devez quitter le centre d'arrivée. On va vous expliquer que vous gardez le droit à l'aide médicale urgente, même sans être accueilli.

Qu'est-ce que c'est ?

Retrouvez ci-dessous la signification des mots difficiles dans cette brochure.

Demander la protection de la Belgique ? Si vous avez fui votre pays et que vous voulez demander l'asile en Belgique, vous pouvez introduire une demande de 'protection internationale'.

Le centre d'arrivée ? Dans ce bâtiment à Bruxelles («Petit Château»), vous pouvez enregistrer votre demande de protection internationale auprès des autorités belges. Selon votre situation, on pourra vous proposer un accueil pendant l'examen de votre demande.

Le centre d'arrivée est géré par Fedasil, une organisation du gouvernement. Votre demande de protection internationale sera enregistrée dans le centre par une autre organisation du gouvernement : L'Office des étrangers.

Contact

Fedasil - Centre d'arrivée

Ouvert du lundi au vendredi

- Enregistrement de la demande de protection internationale (demande d'asile) : enregistrement à 8h30.
- Demande d'informations au Point Info : ouvert de 8h30 à 12h30.

Adresse :

Rue de Passchendalee 2
1000 Bruxelles

Téléphone : 02 227 41 51

Courrier : dispatching@fedasil.be



Guichet retour volontaire

Si vous pensez à retourner dans votre pays d'origine, Fedasil peut vous aider. Vous pouvez poser vos questions au 'guichet retour' de Fedasil.

Rue d'Arenberg 8 – 1000 Bruxelles

Téléphone 0800/327 45 (numéro gratuit) ou 02/897 53 00

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et sur rendez-vous.

SCANNEZ-MOI



Plus d'info ? www.fedasilinfo.be